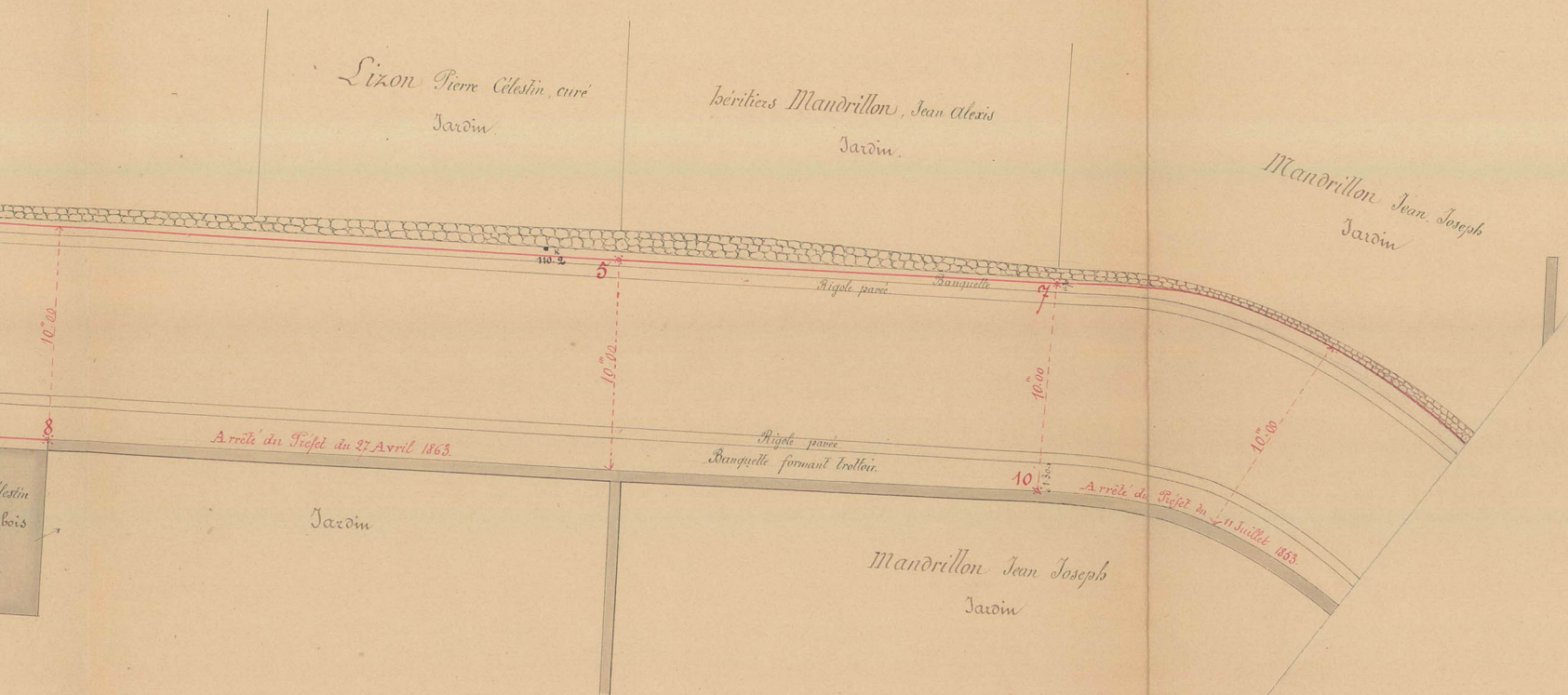


Jardin Laget (Celestin)

5.7.9- Parallele à 10 metres de distance au mur de clôture du jardin Mandrillon (Jean Joseph)



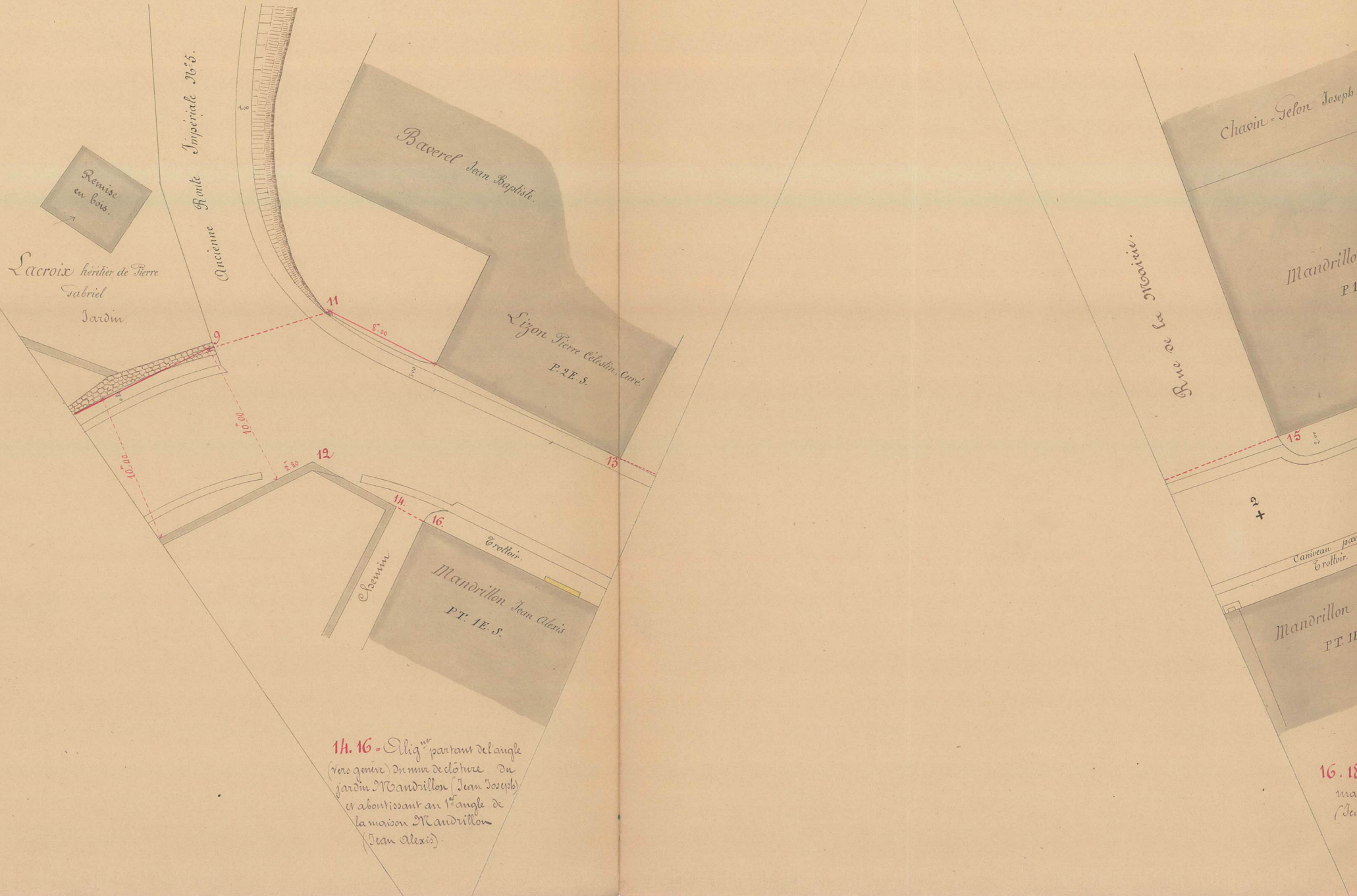
8.10.12.14- Alignement conserve des murs de clôture des jardins appartenant aux
Sieurs Laget (Celestin) et Mandrillon (Jean Joseph)

9.11 - (9.) - Extrémité d'une perpendiculaire de 10^m de longueur élevée sur le mur de clôture du jardin Mandrillon par un point pris à 2^m 80 en dedans de l'angle saillant de ce mur.
(11) - Point pris à 8^m dans le prolongement de la façade de la maison Lizon (Pierre Célestin).

11.13 - Alignement conservé de la façade de la maison Lizon (Pierre Célestin) avec prolongement de 8^m du côté de Paris.

13.15 - Alignement partant du 2^e angle de la façade de la maison Lizon (Pierre Célestin) et aboutissant à l'angle (Côté de Paris) de la maison Mandrillon (Jean Désiré)

15.17 - Alignement partant du 1^{er} angle de la façade de la maison Mandrillon (Jean Désiré)



14.16 - Alignement partant de l'angle (vers gauche) du mur de clôture du jardin Mandrillon (Jean Joseph) et aboutissant au 1^{er} angle de la maison Mandrillon (Jean Alexis).

16.18 - Alignement partant du 1^{er} angle de la façade de la maison Mandrillon (Jean Alexis)

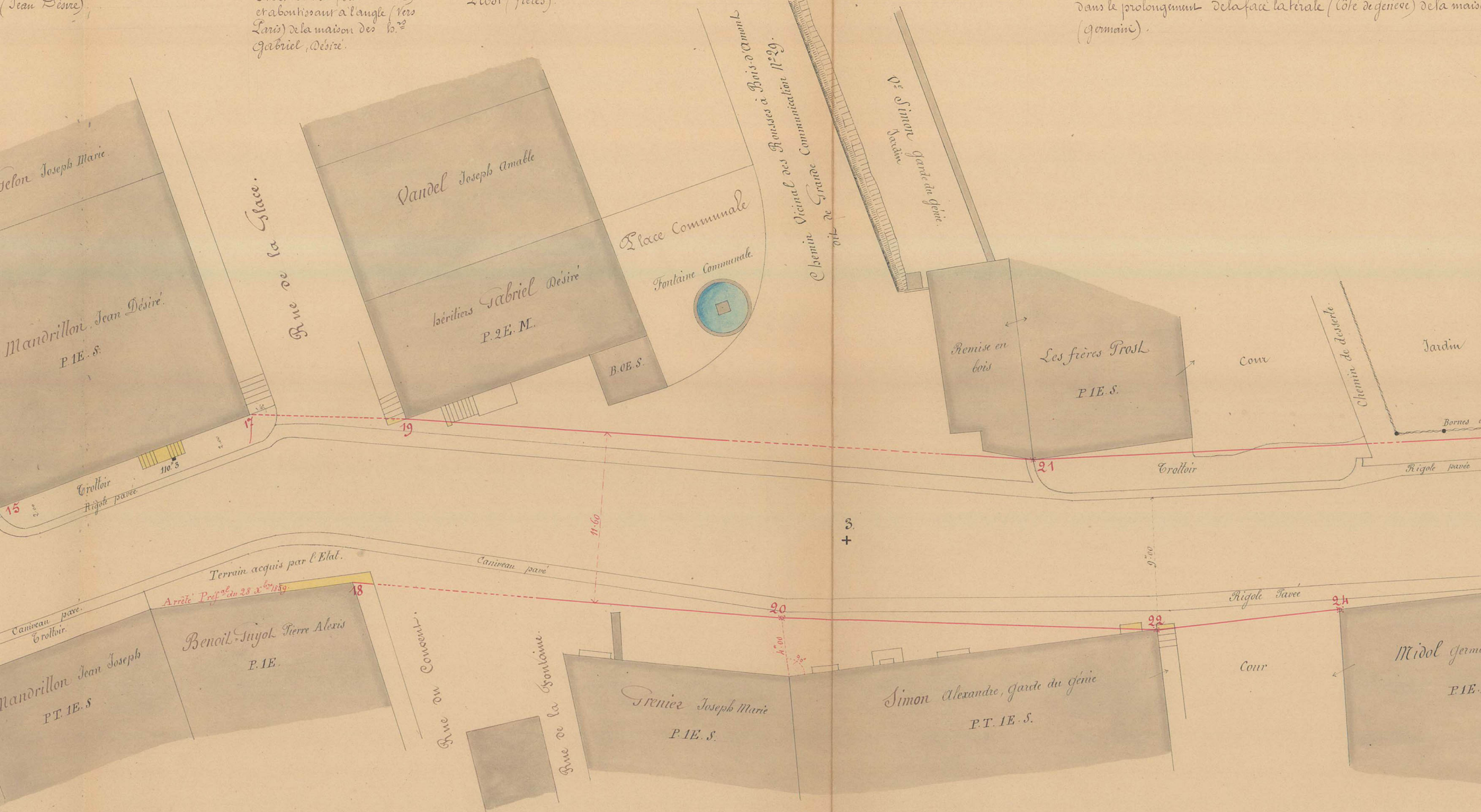
15.17. Alignement conservé de la façade de la maison Mandrillon (Jean Desiré).

17.19. Alignement partant du 2^e angle de la maison Mandrillon (Jean Desiré) et aboutissant à l'angle (Vers Paris) de la maison des b^{ns} Gabriel, Desiré.

19.21. Alignement partant de l'angle (Vers Paris) Gabriel, Desiré et aboutissant au 1^{er} angle de la façade de la habitation des Sœurs Frost (sœurs).

de la maison des b^{ns} Gabriel, Desiré et aboutissant au 1^{er} angle de la façade de la habitation des Sœurs Frost (sœurs).

21.23. Alignement partant du premier angle de la façade d'habitation des Sœurs Frost (sœurs) et aboutissant à un point dans le prolongement de la face latérale (côté de Genève) de la maison (germain).



16.18. Alignement conservé des façades des maisons Mandrillon (Jean Joseph) Mandrillon (Jean Alexis) et Benoit Guyod (Pierre Alexis).

18.20. Alignement partant de l'angle (Vers Genève) de la maison Benoit-Guyod (Pierre Alexis) et aboutissant à l'extrémité d'une perpendiculaire de 4^m de longueur élevée sur la façade de la maison Simon (Alexandre) par le 1^{er} angle de celle maison.

20.22. Alignement partant de l'extrémité d'une perpendiculaire de 4^m de longueur élevée sur la façade de la maison Simon (Alexandre) par le 1^{er} angle de cette maison et aboutissant à l'angle (Vers Genève) de la dite maison.

22.24. Alignement partant de l'angle (Vers Genève) de la maison Simon (Alexandre) et aboutissant au 1^{er} angle de la façade de la maison (Idol) (germain).

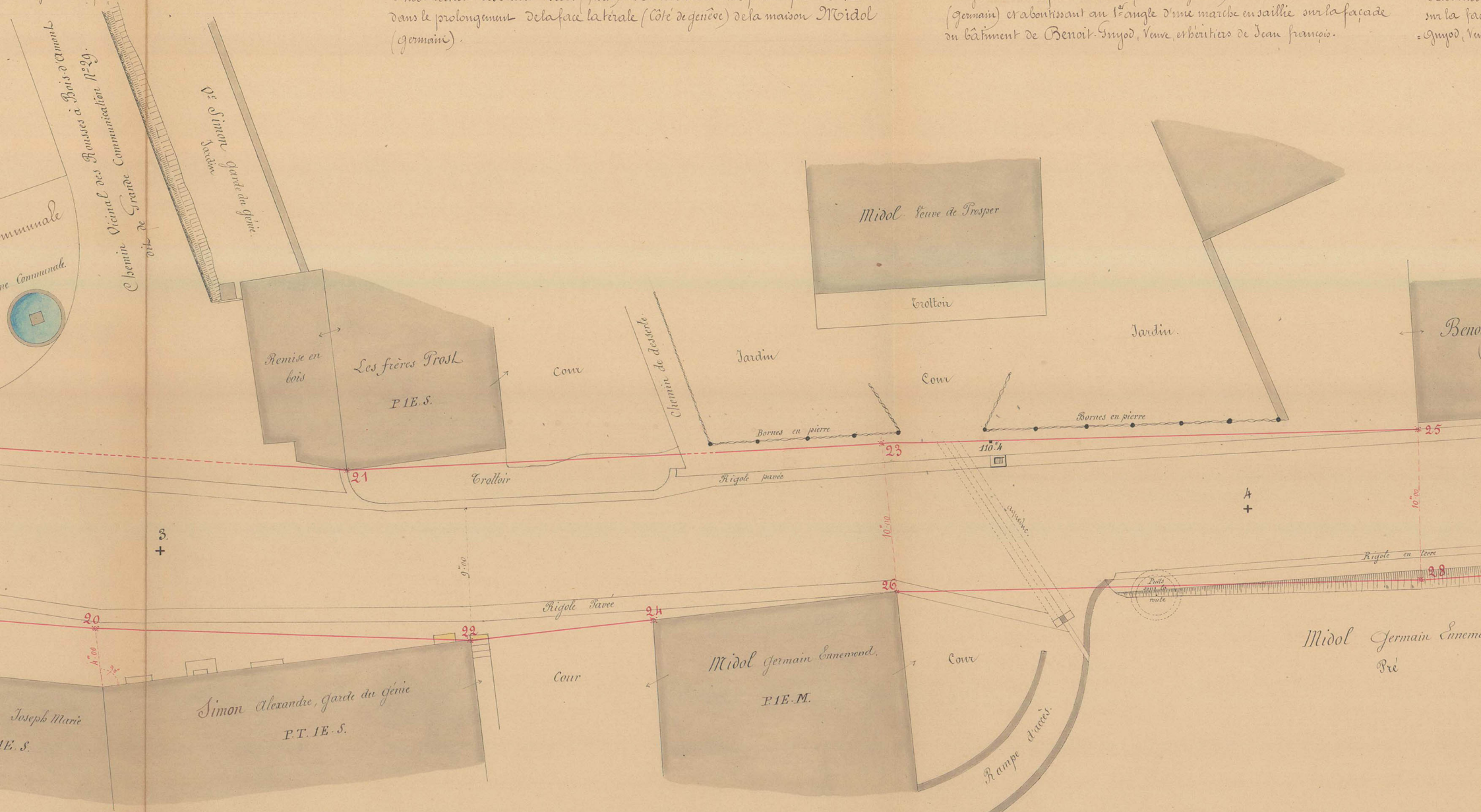
24.26. Alignement partant de l'angle (Vers Genève) de la maison (Idol) (germain) et aboutissant à un point dans le prolongement de la face latérale (côté de Genève) de la maison (germain).

1^{er} angle (Vers Paris) de la maison des héritiers de l'habitation des Siems

21. 23- Alignement partant du premier angle de la façade de la maison d'habitation des Siems Trost (frères) et aboutissant à un point pris à 10^m. dans le prolongement de la face latérale (Côté de Genève) de la maison Midol (germain).

23. 25- Alignement partant d'un point pris à 10^m dans le prolongement de la face latérale (Côté de Genève) de la maison Midol (germain) et aboutissant au 1^{er} angle d'une marche en saillie sur la façade du bâtiment de Benoit Guyod, veuve, et héritiers de Jean François.

25. 27 de la maison la façade de Benoit Guyod, veuve



1^{er} angle de la façade de la maison

20. 22. Alignement partant de l'extrémité d'une perpendiculaire de 4^m de longueur élevée sur la façade de la maison Simon (Alexandre) par le 1^{er} angle de cette maison et aboutissant à l'angle (Vers Genève) de la dite maison.

22. 24. Alignement partant de l'angle (Vers Genève) de la maison Simon (Alexandre) et aboutissant au 1^{er} angle de la façade de la maison Midol (germain).

24. 26 = Alignement conservé de la façade de la maison Midol (germain, Emmend).

26. 28 = Alignement partant de l'angle (Vers Genève) de la maison Midol (germain) et aboutissant à un point pris à 10^m distance mesurée dans le prolongement de la face latérale (Côté de Paris) des bâtiments Benoit Guyod (veuve) et à partir du parement de la marche d'escalier en saillie sur la façade de cette maison.

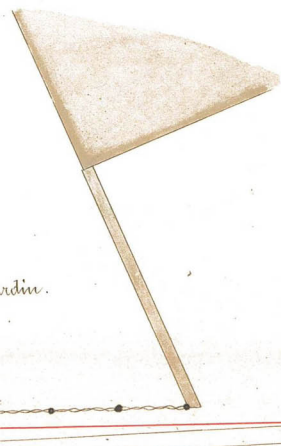
partant d'un point pris à 10^m dans le pro-
 (Côté de Genève) de la maison Moidol
 de l'axe d'une marche en saillie sur la façade
 de la Veuve, et héritiers de Jean François.

25.27. Alignement conservé
 de la marche d'escalier en saillie
 sur la façade du 1^{er} bâtiment Benoit-
 Gnyod, Veuve et héritiers de Jean François.

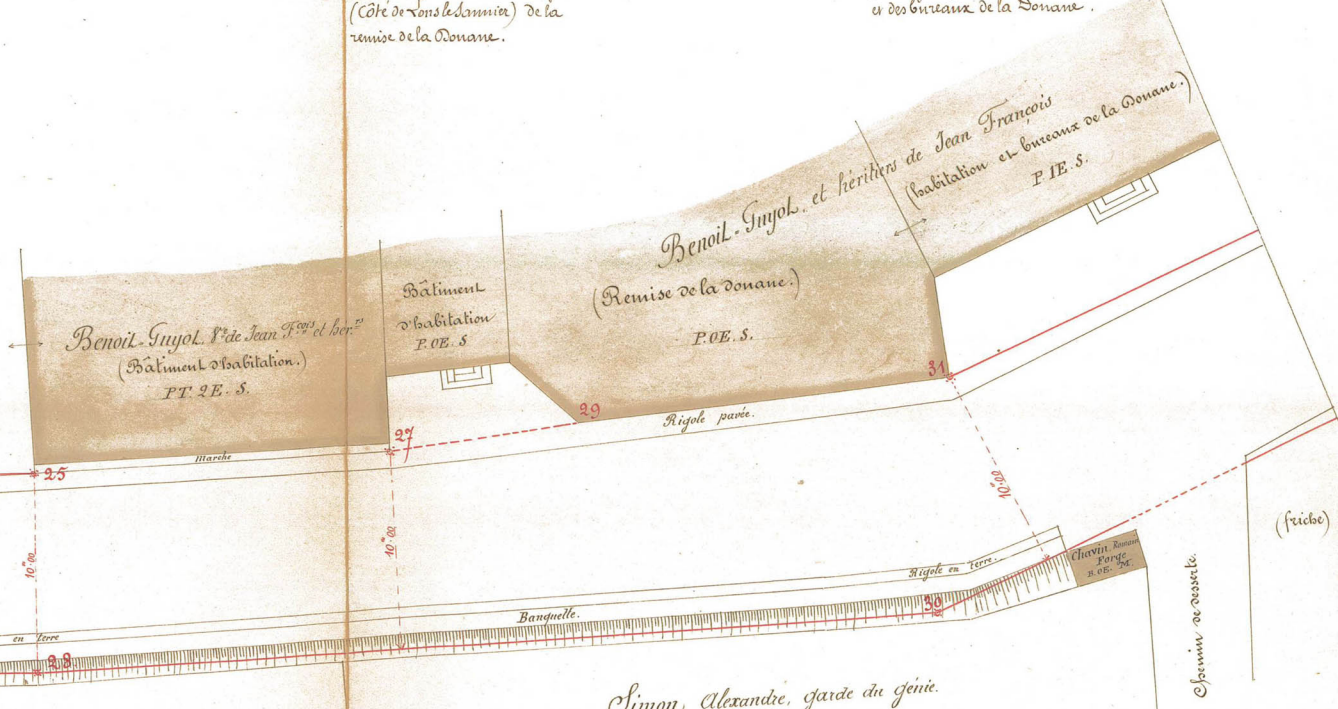
27.29. Alignement
 partant de l'angle (vers Genève)
 de la marche d'escalier en saillie
 sur la façade du 1^{er} bâtiment
 d'habitation de Benoit Gnyod,
 Veuve, et aboutissant à l'angle
 (Côté de Sion la domnia) de la
 remise de la Donane.

29.31. Alignem^{nt} conservé
 de la façade de la remise de la
 Donane.

31.33. Alignement
 partant de l'angle (vers Genève)
 de la remise de la Donane et about-
 issant à un point pris à 1^m dans le
 prolongement de la face latérale
 (Côté de Genève) du bâtiment d'habitation
 et des bureaux de la Donane.



ardin.



A
+

Moidol Germain Ennemond
 Pré

Simon Alexandre, garde du génie.
 Pré

Chemin de terre.

(Pré)

partant de l'angle (Vers Genève) de la maison
 aboutissant à un point pris à 10^m distance mesurée dans
 (Côté de Paris) des bâtiments Benoit Gnyod
 de la marche d'escalier en saillie sur la façade de cette maison.

28.30- Alignement parallèle à 10^m de distance au parement de la marche
 d'escalier en saillie sur la façade du premier bâtiment de Benoit Gnyod, Veuve.

30.32. Parallèle à 10 mètres de distance

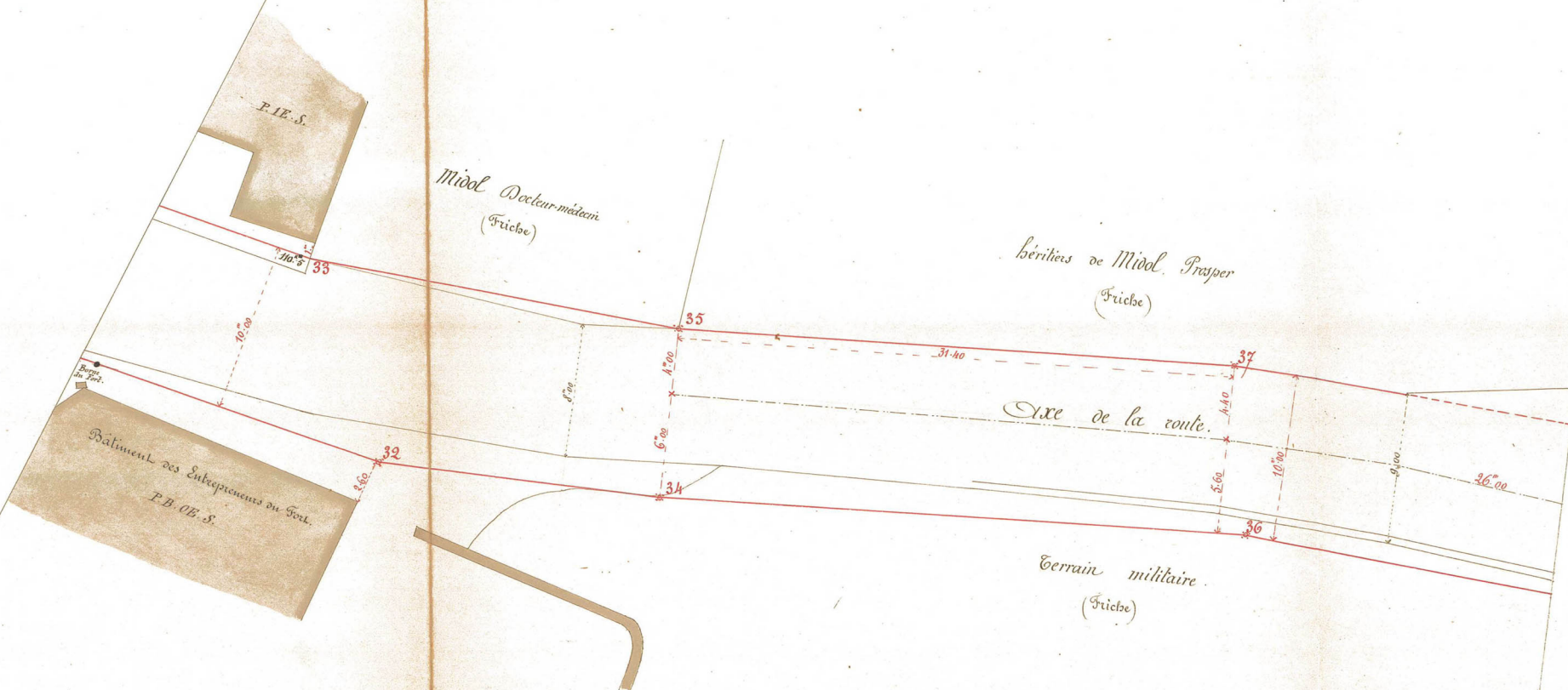
à l'alignement

33-35. Alignement partant d'un point pris à 1^m dans le prolongement de la face latérale (Côté de genre) du bâtiment d'habitation et du bureau de la Douane, et aboutissant à l'extrémité d'une perpendiculaire de 4^m de longueur élevée sur l'axe de la route vis à vis la ligne séparative des terrains appartenant à M^l Idol docteur, et M^l Idol (Prosper, héritiers).

35-37. Alignement déterminé par les extrémités de deux perpendiculaires élevées sur l'axe de la route, la 1^{re} de 4^m de longueur, vis à vis l'origine du terrain des h^{rs} M^l Idol (Prosper) et la 2^e de 4^m 40 de longueur, en un point pris à 31^m 40 au delà.

37-39. Alignement déterminé par de 4^m 40 et de 5^m de longueur, élevés sur l'axe de l'origine du terrain des h^{rs} de M^l Idol (Prosper) de cette dernière.

les extrémités de la route et la



à l'alignement 33-35.

32-34. Alignement déterminé par un point pris à 2^m 60 dans le prolongement de la face latérale (Côté de genre) du bâtiment des entrepreneurs du fort et par l'extrémité d'une perpendiculaire de 6^m de longueur élevée sur l'axe de la route, vis à vis l'extrémité de la parcelle de terrain de M^l Idol docteur.

34-36. Alignement passant par les extrémités de deux perpendiculaires de 6^m et de 5^m 60 de longueur élevés sur l'axe de la route, la 1^{re} vis à vis l'origine de la friche aux h^{rs} M^l Idol, la 2^e à 31^m 40 au delà.

36-38. Parallèle à l'alignement 37-39 à 10 mètres de distance.

les extrémités de deux perpendiculaires
à la route, la 1^{re} à 21^m.40 au delà de
et la 2^e à un point pris à 26^m. au delà

39.41- Parallèle à 4^m.50 de distance à la partie en ligne droite de l'axe de la route considérée à partir d'un point pris à 10^m. au delà du repère 39.

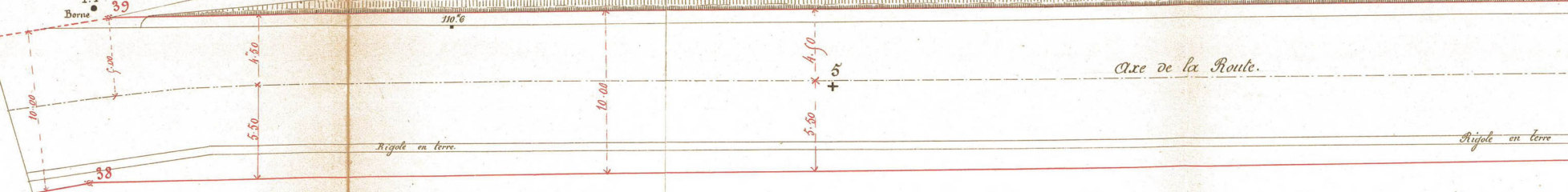
Demoiselle Prudence Anielé. (Champ)

Ancienne Route Impériale n°5.

Terrain militaire.

Chemins de desserte.

P.1
Borne 39

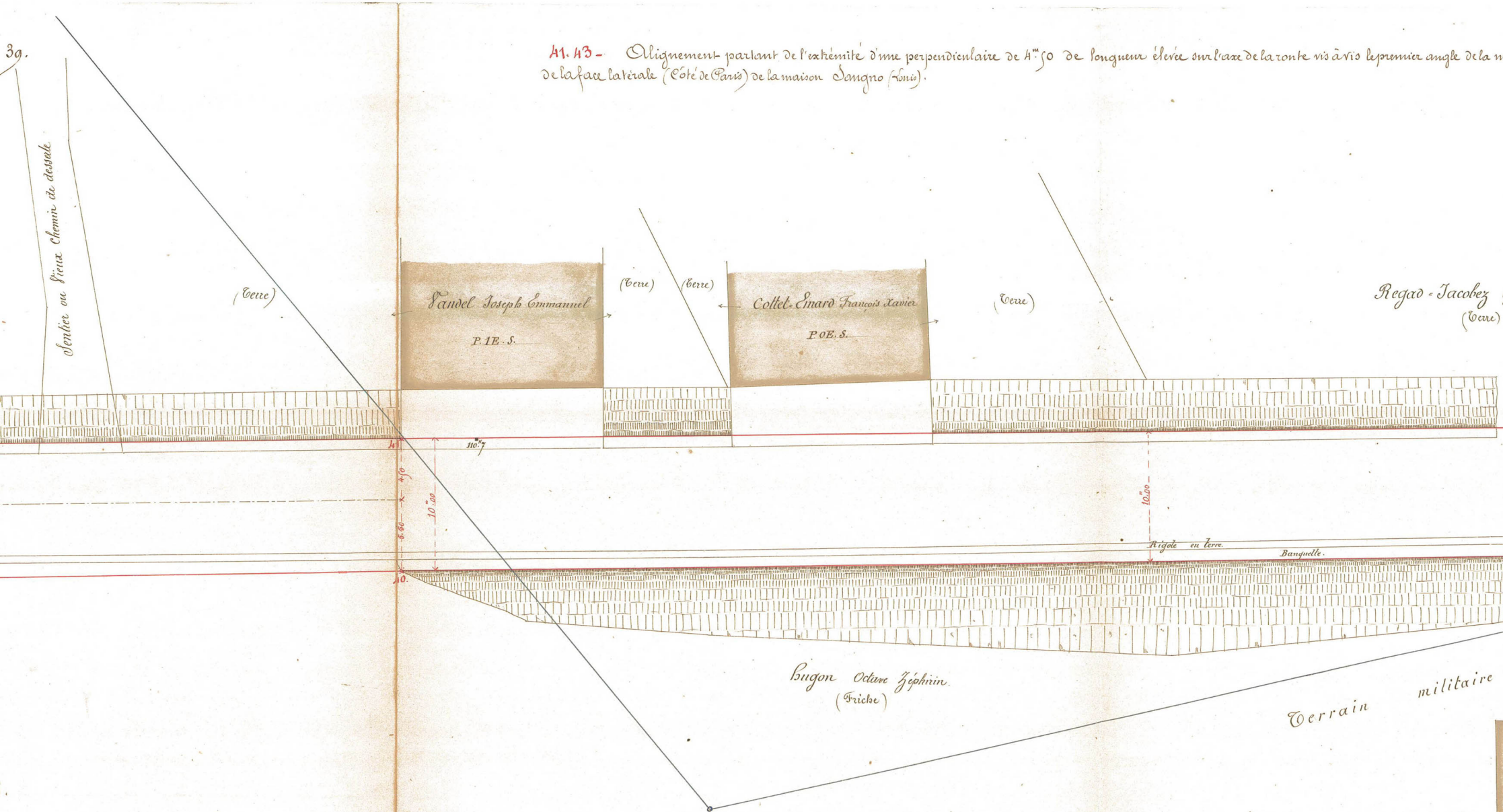


38.40- Parallèle à 5^m.50 de distance à la partie en ligne droite de l'axe de la route considérée à partir d'un point pris à 10 mètres au delà du repère 38.

39.

Sentier ou vieux chemin de dessabé

A1.43 - Alignement partant de l'extrémité d'une perpendiculaire de 4^m50 de longueur élevée sur l'axe de la route vis à vis le premier angle de la maison de la face latérale (Côté de Paris) de la maison Sangno (Sous).



(Vente)

Vandel Joseph Emmanuel
P.I.E.S.

(Vente)

(Vente)

Cottet Emard Francois Xavier
P.O.E.S.

(Vente)

Regard - Jacobez
(Vente)

110^m7
4^m10
10^m50
8^m80

Rigole en terre

Banquette

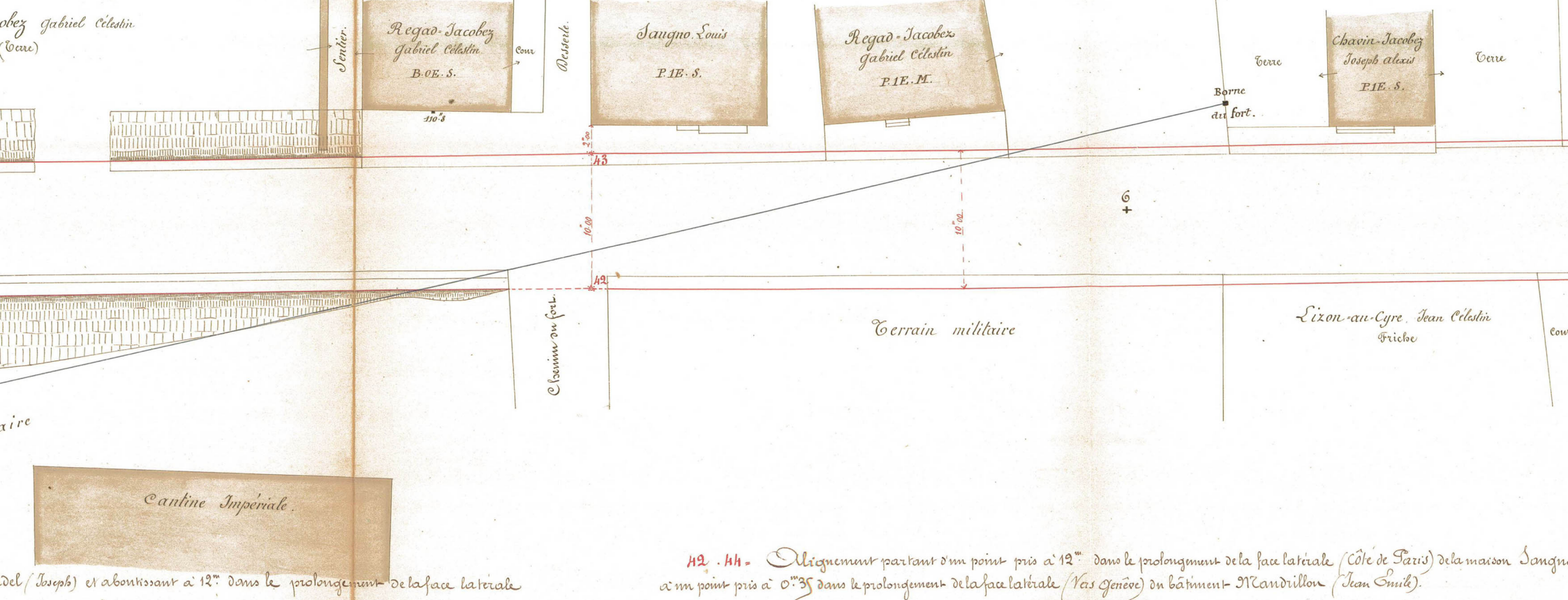
Bugon Octave Zéphirin
(Friche)

Terrain militaire

A1.42 - Alignement partant de l'extrémité d'une perpendiculaire de 5^m50 de longueur élevée sur l'axe de la route vis à vis le 1^{er} angle de la maison Vandel (Côté de Paris) de la maison Sangno (Sous).

de la maison Vandiel (Joseph) et aboutissant à 2^m dans le prolongement

H3. A5 - Alignement partant d'un point pris à 2^m dans le prolongement de la face latérale (Côté de Paris) de la maison Sangno (Louis) et aboutissant à un point pris à 0^m35 dans le prolongement de la face latérale (Côté de Genève) du bâtiment Mandrillon (Jean Emile).



de la maison Vandiel (Joseph) et aboutissant à 12^m dans le prolongement de la face latérale

H2. A4 - Alignement partant d'un point pris à 12^m dans le prolongement de la face latérale (Côté de Paris) de la maison Sangno (Louis) et aboutissant à un point pris à 0^m35 dans le prolongement de la face latérale (Côté de Genève) du bâtiment Mandrillon (Jean Emile).

et aboutissant à un point pris à 4^m30 de l'axe de la route

45-47. Parallèle à l'axe de la route à 4^m30 de distance.

Chavin-Jacobez Joseph Alexis
Verre

Roydor Jean
Champ.

Regard Gabriel. (Pre.)

no. 9

45

4^m30

x

4^m30

x

4^m30

x

46

4^m60

10^m00

AH

Cour

Mandrillon Jean Emile
P.E.S. B.O.E.S.

Mandrillon Jean Emile
Friche

Roydor Jean. (Champ)

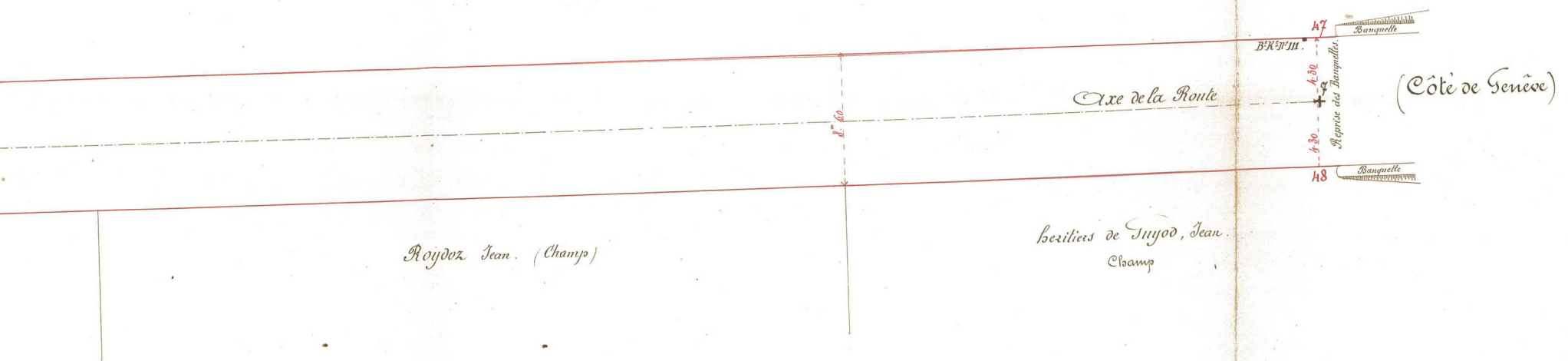
44-46. Alignement partant d'un point pris à 0^m35 dans le prolongement de la face latérale (côté de derrière) du bâtiment Mandrillon (Jean) et aboutissant à l'extrémité d'une perpendiculaire de 4^m30 de longueur élevée sur l'axe de la route, vis à vis l'about du mur séparatif des parcelles de terre de Chavin-Jacobez et Roydor (Jean).

46-48. Parallèle à l'axe de la route à 4^m30 de distance.

gnon (Sous) et aboutissant

45-47. Parallele a l'axe de la route a 4^m30 de distance.

Regard. Gabriel. (Pre')



46-48. Parallele a l'axe de la route a 4^m30 de distance.